



Challenge U11

*Vous avez été désigné par la Commission jeunes et Technique pour accueillir un centre du
1^{er} Tour du Challenge Départemental U.11 qui se déroulera
Le SAMEDI 12 OCTOBRE 2019.*

*Vous trouverez ci-joint la répartition des équipes, le règlement du 1^{er} tour, ainsi que tous les documents liés à
l'organisation des rencontres et qui seront à retourner au District araimbault@indre-et-loire.fff.fr après la date
du 1^{er} tour :*

Tableau des rencontres - Fiche bilan - Feuilles d'effectif



Dossier club d'accueil





1^{er} TOUR DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL U.11

SAMEDI 12 OCTOBRE 2019

Le début du rassemblement est fixé à 14 h00.

REGLEMENT

- Art 1 :** *Les équipes participantes sont celles qui se sont engagées en critérium. Par ailleurs, la commission du Foot à 8 a décidé d'exempter les équipes du Groupe Avenir pour le 1^{er} Tour.*
- Art 2 :** *Les équipes ont été réparties en poules de 4 ou de 3. Dans chaque poule, formule « championnat » ; toutes les équipes doivent se rencontrer.*
- Art 3 :** *Durée des matchs : 2 matchs de 25 minutes pour les poules de 4 ou 3 matchs de 16 minutes pour les poules de 3 (ou si équipe absente)*
- Art 4 :** *Attribution des points : Victoire : 4 points - Défaite : 1 point - Match Nul : 2 points.*
- Art 5 :** *En cas d'égalité à la fin des matchs de poules, c'est l'épreuve de jonglerie qui départagera les équipes (addition des 8 meilleurs qui ont réalisé le meilleur total « pieds + têtes »).*
- Art 6 :** **EPREUVE DE JONGLERIE**
Toutes les équipes doivent effectuer une épreuve de jonglerie avant le début des rencontres.
But du jeu : *effectuer 30 jonglages « pied libre » et 10 jonglages « Tête » :*
- ✓ *Chaque éducateur prend en charge les enfants d'un autre club avant le début des rencontres.*
 - ✓ *Départ du ballon à la main ou au pied - 2 essais par joueur - les surfaces de rattrapage sont autorisées mais non comptabilisées.*
- Art 7 :** **Qualification**
Les 2 1^{er} de chaque poule de 4 (58 équipes) ainsi que les 1^{er} de chaque poule de 3 (3 équipes) seront qualifiés pour le 2^{ème} tour du Challenge Départemental U.11) Les autres équipes seront reversées directement en Challenge des Educateurs U.11.
- Art 8 :** *Toute équipe absente sera éliminée pour le reste du Challenge.*
- Art 9 :** *Le règlement est celui du Foot à 8. Tout litige non prévu par le règlement sera examiné par la section du Foot des U.11.*

***La commission Jeunes et
Technique du District***

Pour info : prochain tour de Challenge U.11 le samedi 23 Novembre 2019.